

Appel à communications

Titre : La désimperméabilisation : un atout pour adapter les villes au climat de demain
Journée technique du Cerema et du Département de la Gironde
Le 15/11/2022 à Bordeaux

Le Cerema et la mission Aménag'Eau du Département de la Gironde lancent un appel à contributions pour une journée technique autour de la désimperméabilisation qui aura lieu le 15 novembre 2022 à Bordeaux. L'objectif de la journée sera de partager des expériences opérationnelles, d'approfondir la réflexion, d'identifier les leviers d'action. Cette journée est à destination des services de l'État, des collectivités territoriales, des acteurs de l'aménagement, de la formation, des chercheurs et des bureaux d'études.

Partager des retours d'expérience qui ont permis d'améliorer des pratiques

En France, le taux d'imperméabilisation des sols augmente chaque année, ce qui entraîne différents phénomènes impactant l'écosystème urbain et la qualité de vie des habitants. En effet, une eau de pluie qui ne s'infiltre plus, ce sont des nappes qui se rechargent moins avec des conséquences sur la disponibilité de la ressource en eau et des risques d'inondation. Une réduction des espaces de pleine terre, moins de végétation impliquent des îlots de chaleur urbains. Par ailleurs, les eaux de pluie, plus intenses, se chargent en pollution et les volumes collectés dans les réseaux d'assainissement sont de plus en plus importants entraînant des débordements, des déversements d'eaux usées non traitées dans les milieux naturels et des dysfonctionnements pour cause de surcharge des réseaux. Ainsi, il est indispensable d'améliorer la porosité du milieu urbain et de favoriser l'infiltration des eaux.

La désimperméabilisation, qui passe souvent par la renaturation des espaces urbains, est aujourd'hui une solution incontournable pour répondre aux enjeux de la ville de demain, à travers les bénéfices qu'elle apporte en matière de prévention des inondations et des pollutions des milieux aquatiques, de développement de la biodiversité, de régulation thermique, de qualité de l'air ou encore de cadre de vie. Elle contribue à répondre aux enjeux majeurs de transition écologique et d'adaptation au changement climatique des territoires, et répond par ailleurs à une demande sociale forte de nature en ville.

Pour ce faire, il est nécessaire de réinterroger les pratiques d'aménagement et les modes de penser la ville, afin d'avoir une approche intégratrice entre les différentes composantes de l'aménagement du territoire et de respecter le cycle naturel de l'eau. Pour répondre aux questions que posent ces changements de pratiques, cette journée se traduira par un moment de rencontre entre les services de l'État, les collectivités territoriales, mais aussi le monde universitaire, de l'aménagement, de la formation et des bureaux d'études, etc.

Dans le cadre de cet appel à communication, la désimpermeabilisation se traduit par le changement de matériau imperméable en matériau perméable mais également par la déconnexion des eaux pluviales en privilégiant la gestion à la source. Les contributions attendues concernent essentiellement :

- les enjeux et motivations à s'engager dans une démarche de désimpermeabilisation,
- l'élaboration d'une stratégie de désimpermeabilisation à l'échelle d'un territoire,
- l'intégration de la désimpermeabilisation dans les documents d'urbanisme,
- la mise en place d'actions opérationnelles,
- les bénéfices écosystémiques apportés par les opérations de désimpermeabilisation.

Elles pourront également s'intéresser à des approches prospectives, aux acteurs impliqués dans les démarches présentées, aux bénéfices attendus, à l'implication des habitants, etc.

Comment procéder pour soumettre une communication?

Si vous souhaitez communiquer lors de la journée, un résumé de 20 lignes environ devra parvenir par mail à muriel.saulais@cerema.fr et elodie.moulin@cerema.fr avant le 24 juin 2022.

Ce résumé devra présenter le titre de l'intervention, l'intervenant, le projet ou l'action, et préciser en quoi ceci est novateur, facilement reproductible ou particulièrement pertinent au regard de l'actualité et de la problématique du thème.

Les contributeurs seront informés de leur sélection pour le 18 juillet 2022 au plus tard.

Quel sera le format des interventions?

Les interventions seront d'une durée de 20 minutes (présentations, tables-rondes, etc.) et seront suivies d'une séance de questions-réponses.

La durée et le mode d'intervention pourront être adaptés par les organisateurs à l'occasion de la finalisation du programme général de la journée.

Les interventions ne sont pas rémunérées. Le repas des intervenants sera pris en charge. Elles seront mises en ligne sur Internet quelques semaines après l'événement.